

DECRET D/2016/ 067 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES AU MINISTERE
DES AFFAIRES ETRANGERES ET DES GUINEENS DE L'ETRANGER

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/029/AN/ du 31 décembre 2001, portant Principes Fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des Services publics ;

Vu le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 décembre 2015, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2015/227/PRG du 30 Décembre 2015 portant Structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 janvier 2016 portant Nomination des Membres du Gouvernement ;

DECRETE

ARTICLE 1er : Les cadres dont les noms et prénoms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après, au Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger :

1. **Secrétaire Général** : **Monsieur Mohamed Hady BARRY**, Consultant en Droit International ;
2. **Chef de Cabinet** : **Monsieur Ahmed Tidiane SAKHO**, précédemment Directeur Europe Amérique Océanie au Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger;

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 30 MARS 2016



PROFESSEUR ALPHA CONDE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

DECRET D/2016/067/PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES AU MINISTERE
DES AFFAIRES ETRANGERES ET DES GUINEENS DE L'ETRANGER**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/029/AN/ du 31 décembre 2001, portant Principes Fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des Services publics ;

Vu le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 décembre 2015, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2015/227/PRG du 30 Décembre 2015 portant Structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 janvier 2016 portant Nomination des Membres du Gouvernement ;

DECRETE

ARTICLE 1er : Les cadres dont les noms et prénoms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après, au Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger :

1. **Secrétaire Général** : **Monsieur Mohamed Hady BARRY**, Consultant en Droit International ;
2. **Chef de Cabinet** : **Monsieur Ahmed Tidiane SAKHO**, précédemment Directeur Europe Amérique Océanie au Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger ;

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 30 MARS 2016


PROFESSEUR ALPHA CONDE

DECRET D/2016/ 067 /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES AU MINISTERE
DES AFFAIRES ETRANGERES ET DES GUINEENS DE L'ETRANGER**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/029/AN/ du 31 décembre 2001, portant Principes Fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des Services publics ;

Vu le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 décembre 2015, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2015/227/PRG du 30 Décembre 2015 portant Structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 janvier 2016 portant Nomination des Membres du Gouvernement ;

DECRETE

ARTICLE 1er : Les cadres dont les noms et prénoms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après, au Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger :

1. **Secrétaire Général** : **Monsieur Mohamed Hady BARRY**, Consultant en Droit International ;
2. **Chef de Cabinet** : **Monsieur Ahmed Tidiane SAKHO**, précédemment Directeur Europe Amérique Océanie au Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger;

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le **30 MARS 2016**



PROFESSEUR ALPHA CONDE

DECRET D/2016/067/PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES AU MINISTERE
DES AFFAIRES ETRANGERES ET DES GUINEENS DE L'ETRANGER**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/029/AN/ du 31 décembre 2001, portant Principes Fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des Services publics ;

Vu le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 décembre 2015, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2015/227/PRG du 30 Décembre 2015 portant Structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 janvier 2016 portant Nomination des Membres du Gouvernement ;

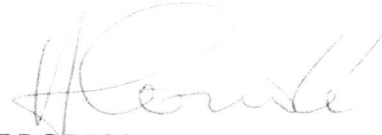
DECRETE

ARTICLE 1er : Les cadres dont les noms et prénoms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après, au Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger :

1. **Secrétaire Général** : Monsieur Mohamed Hady BARRY, Consultant en Droit International ;
2. **Chef de Cabinet** : Monsieur Ahmed Tidiane SAKHO, précédemment Directeur Europe Amérique Océanie au Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger;

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le... 30 MARS 2016


PROFESSEUR ALPHA CONDE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

DECRET D/2016/ 067 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES AU MINISTERE
DES AFFAIRES ETRANGERES ET DES GUINEENS DE L'ETRANGER

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/029/AN/ du 31 décembre 2001, portant Principes Fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des Services publics ;

Vu le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 décembre 2015, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2015/227/PRG du 30 Décembre 2015 portant Structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 janvier 2016 portant Nomination des Membres du Gouvernement ;

DECRETE

ARTICLE 1er : Les cadres dont les noms et prénoms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après, au Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger :

1. **Secrétaire Général** : **Monsieur Mohamed Hady BARRY**, Consultant en Droit International ;
2. **Chef de Cabinet** : **Monsieur Ahmed Tidiane SAKHO**, précédemment Directeur Europe Amérique Océanie au Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger ;

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 30 MARS 2016


PROFESSEUR ALPHA CONDE